



Association IMAGINE – 11 rue des herbes
68127 NIEDERHERGHEIM

www.imagine.nidair.fr

☎ Niederhergheim : 03 89 49 48 29 – imagine.nidair@orange.fr
☎ Oberhergheim : 03 89 47 15 02 – periober@orange.fr
☎ Biltzheim : 07 84 98 10 96 – peribiltzheim@orange.fr
☎ Niederentzen : 07 77 97 84 63 – periniederentzen@orange.fr



ACCUEIL DE LOISIRS ET ACCUEIL PERISCOLAIRE NID'AIR

REGLES DE FONCTIONNEMENT

I. L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

La structure périscolaire NID'AIR accueille les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés à l'école maternelle ou primaire, pendant l'année scolaire et durant les vacances.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Nous voulons permettre aux enfants de :

- favoriser le libre-choix
- développer la solidarité et l'entraide
- les responsabiliser
- développer l'écoute et le respect de l'autre
- développer leur sens critique et leur créativité
- découvrir et de tester leurs capacités, devenir autonome.

II. LE FONCTIONNEMENT

1. Les jours scolaires

Horaires	Accueil à NIEDERHERGHEIM	Horaires	Accueil à OBERHERGHEIM, NIEDERENTZEN et BILTZHEIM
	Pas d'accueil le matin sur Niederhergheim	De 07h30 à 8h20 tous les matins	Salle Périscolaire (47 rue Principale à Oberhergheim)
De 11h30 à 13h35	Salle Communale	De 11h50 à 13h50	-Salle Multi-Activités (47 rue Principale à Oberhergheim) -Salle Périscolaire (nouvelle école à Niederentzen) - Espace Horizons (salle communale)
De 16h15 à 18h30 (*) Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi	Salle Communale	De 16h15 à 18h30 (*) Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi	-Salle Multi-Activités (47 rue Principale à Oberhergheim) -Salle Périscolaire (nouvelle école à Niederentzen)
MERCREDI Sur Niederhergheim	De 7h30 à 18h30		

(*) Un goûter est servi et une surveillance aux devoirs, le lundi et jeudi, pour le lendemain peuvent être proposés.

Inscriptions : Vu la forte demande, et les seuils d'accueils, nous avons privilégié les inscriptions régulières et à l'année.

Pour une meilleure organisation, il est impératif de respecter les règles suivantes :

- Désinscription pour le mercredi : Changement au 01/01/2020, nous vous demanderons de désinscrire au plus tard le mercredi de la semaine précédente (en raison du nombre de repas et du personnel nécessaire).

- Désinscription pour le midi en périscolaire (lundi-mardi-jeudi-vendredi) :

*** la veille avant 15h pour le mardi et vendredi**

*** le vendredi avant 15h pour le lundi suivant** (nous ne consultons pas la messagerie le week-end).

*** le mardi avant 15h pour jeudi midi suivant** (nous ne consultons pas la messagerie le mercredi).

(sauf si maladie de l'enfant - le matin avant 8h et sur certificat médical).

- Désinscription pour le soir : le jour même avant 15h.

Si ces règles ne sont pas respectées, nous nous verrons dans l'obligation de facturer les plages horaires concernées.

Nous n'accepterons les désistements le matin même, avant 8hrs, qu'en cas de maladie de(s) enfant(s).

Pour les mercredis sur Niederhergheim, nous demandons aux familles de pré-remplir le bulletin d'inscription disponible sur notre site internet (www.imagine.nidair.fr) et de nous prévenir au moins **48hrs** avant pour toute désinscription, sauf en cas de maladie de(s) enfant(s).

L'accueil du mercredi se fait uniquement sur Niederhergheim de 7h30 à 18h30.

Pour nous prévenir, nous vous demandons de bien vouloir nous informer des modifications d'inscription par les moyens ci-dessous :

- Par mot écrit, remis dans la boîte aux lettres.
- Par courriel à :
 - imagine.nidair@orange.fr pour Niederhergheim
 - periober@orange.fr pour Oberhergheim
 - peribiltzheim@orange.fr pour Biltzheim
 - periniederentzen@orange.fr pour Niederentzen
- Par téléphone (uniquement pour les messages urgents – ne pas laisser de message) :
 - 03.89.49.48.29. pour Niederhergheim
 - 03.89.47.15.02. pour Oberhergheim
 - 07.77.97.84.63. pour Niederentzen
 - 07.87.98.11.89. pour Biltzheim

ATTENTION ! Pour les familles fonctionnant sur planning mensuel, il est impératif d'utiliser les plannings mis à votre disposition sur notre site internet : www.imagine.nidair.fr

2. Accueil de loisirs des mercredis :

a) Lieu

L'accueil a lieu à NIEDERHERGHEIM, au 1^{er} étage de la salle communale – 11 rue des Herbes à Niederhergheim.

b) Horaires

Le centre est ouvert de 07h30 à 18h30 (pour tous les enfants).

c) Modalités de fonctionnement

Les enfants peuvent être inscrits :

- de 7h30 à 18h30

- ou en demi-journée avec ou sans repas (cf tarifs sur site internet).

d) Inscription

Les places étant limitées, les inscriptions doivent se faire au plus tôt. Pour les mercredis sur Niederhergheim, nous demandons aux familles de pré-remplir le bulletin d'inscription fournis au préalable et de nous prévenir de toutes désinscriptions au moins **48hrs** avant, sauf en cas de maladie de(s) enfant(s).

Les prestations non-décommandées à l'avance seront facturées.

3. Accueil de loisirs des petites vacances (Toussaint, Février et Avril, pas d'accueil durant les vacances de Noël) :

a) Lieu

L'accueil a lieu à NIEDERHERGHEIM, à la salle communale 11 rue des Herbes à NIEDERHERGHEIM.

b) Horaires

Le centre est ouvert de 07h30 à 18h30. L'accueil des enfants est possible jusqu'à 09h00 (horaire de début des activités), et le départ à partir de 17h.

c) Modalités de fonctionnement

Les enfants peuvent être inscrits :

- de 7h30 à 18h30

- ou en demi-journée avec ou sans repas (cf tarifs sur site internet).

d) Inscription

Un programme d'activités sera transmis par mail. Les places sont limitées. Les inscriptions devront être accompagnées de leur paiement pour être validées. Une fiche d'inscription devra être remplie.

Attention ! Tout enfant non-inscrit ne peut être pris en charge par notre structure.

e) Annulation

Les inscriptions sont fermes (sauf certificat médical attestant de la maladie de l'enfant).

f) Majorations :

Nous demandons aux familles de respecter scrupuleusement les horaires d'ouverture et de fermeture. Une majoration de 15€ sera facturée par ¼ d'heure d'avance ou de retard.

Important : l'association IMAGINE se réserve le droit d'annuler certaines sorties, si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint ou en cas de mauvais temps.

4. Accueil de loisirs des vacances d'été (3 semaines de fermeture en juillet-août) :

a) Lieu

L'accueil a lieu à NIEDERHERGHEIM, à la salle communale 11 rue des Herbes à NIEDERHERGHEIM.

b) Horaires

Le centre est ouvert de 07h30 à 18h30. L'accueil des enfants est possible jusqu'à 09h00 (horaire de début des activités), et le départ à partir de 17h.

c) Inscription

L'inscription se fait à la journée mais une inscription à la semaine est préconisée. Les places sont limitées. Les inscriptions devront être accompagnées de leur paiement pour être validées. Une fiche d'inscription devra être remplie.

Attention ! Tout enfant non-inscrit ne peut être pris en charge par notre structure.

d) Annulation

Les inscriptions sont fermes (sauf certificat médical attestant de la maladie de l'enfant).

e) Majorations :

Nous demandons aux familles de respecter scrupuleusement les horaires d'ouverture et de fermeture. Une majoration de 15€ sera facturée par ¼ d'heure d'avance ou de retard.

III. INFORMATIONS PRATIQUES

1. Pièces à fournir lors de la première inscription

Les parents complètent un dossier qui contient **les documents suivants :**

- 1 fiche de renseignements dûment remplie.

- 1 copie du dernier avis d'imposition ou le n° d'allocataire CAF.

- 1 attestation d'assurance extrascolaire.

- 1 ordonnance médicale en cas de traitement + certificat médical en cas d'allergie.

Tout changement dans la situation familiale ou professionnelle doit être signalé dans les plus brefs délais.

Les jugements, pour les parents séparés, concernant la garde des enfants doivent nous parvenir dès que possible.

2. Assurances

L'association IMAGINE est assurée pour les activités qu'elle propose. Il est cependant demandé aux parents de souscrire une assurance individuelle couvrant les risques d'accidents dont leurs enfants seraient les victimes ou les auteurs. **Cette attestation est à nous fournir impérativement et rapidement.**

3. Accompagnement et Récupération des enfants

Les enfants devront être récupérés par leurs parents ou par des tiers adultes autorisés par eux (demande à faire sur papier libre, ou sur la feuille de renseignements, à remettre à l'équipe d'animation dès l'arrivée de l'enfant dans la structure).

Pour des raisons de responsabilités, il est aussi demandé aux parents d'accompagner leurs enfants dans la structure et de vérifier que l'enfant est bien pris en charge par nos équipes.

Nous demandons aux parents de respecter impérativement les horaires de reprise en charge de leurs enfants. Le cas échéant, nous nous verrons contraints de facturer tout dépassement d'horaire (15€ par ¼ d'heure entamé), de ne plus prendre en charge l'enfant concerné et d'appeler les services de gendarmerie.

Une pièce d'identité sera demandée à toutes les personnes qui ne sont pas connues par nos animateurs/trices.

4. Sortie anticipée

Toute sortie anticipée d'un enfant le mercredi ou pendant les accueils proposés doit faire l'objet d'un écrit au préalable.

5. Surveillance des devoirs (lundi et jeudi)

L'équipe d'animation peut mettre en place un temps et un espace consacré aux devoirs **pour le lendemain (en autonomie)**, en fonction de la disponibilité de l'équipe d'encadrement et de la demande des parents. Ce temps peut être mis en place à partir de 17h30 pour les enfants cherchés plus tard. **Le contrôle est à la charge des parents.** Les classes bilingues n'ayant pas de devoirs directement pour le lendemain, ce temps de surveillance des devoirs n'est pas assuré.

6. Objets personnels

Les enfants devront être munis de chaussons et tous les objets leur appartenant devront être **marqués de leur nom**. L'association IMAGINE ne saurait être tenue pour responsable de la perte d'objets et d'effets personnels des enfants. Les objets à caractère gênant ou dangereux sont interdits.

7. Maladies / allergies :

- En cas de maladie aiguë, fièvre, ou toute maladie infectieuse..., la structure ne peut accueillir l'enfant.

Si l'enfant est malade dans notre structure, **les parents en sont immédiatement avertis** mais aucun médicament ne sera administré.

Si un traitement médical est à prendre, l'ordonnance du médecin devra être jointe impérativement, sans quoi le médicament ne pourra pas être administré. Les conditions et les modalités d'utilisation des produits devront être décrites. Les médicaments (avec mention du nom et prénom de l'enfant sur l'emballage) seront remis aux responsables dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation.

- En cas d'allergie connue, les parents doivent nous fournir impérativement une attestation médicale. Un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place si notre traiteur est dans l'impossibilité de livrer un repas à l'enfant.

8. Exclusion

L'exclusion provisoire ou définitive d'un enfant peut être prononcée dans les cas suivants :

- lorsque le comportement de l'enfant perturbe le bon fonctionnement des activités ou entraîne un risque pour la sécurité des enfants.
- si un enfant manque de respect ou insulte le personnel encadrant.
- en cas de non-respect du présent règlement.

Procédures d'exclusion :

- Les parents sont d'abord prévenus oralement.
- En cas de problème non résolu, ils seront avertis par écrit avec information au comité de l'Association IMAGINE (l'organisateur) et à la Communauté des Communes du Centre Haut-Rhin.
- Si la situation ne change pas malgré nos avertissements, l'enfant peut être exclu.

Le remplacement de matériel volontairement détruit par un enfant sera facturé aux parents.

9. En cas d'impayés et paiements

En cas de non-paiement des factures et **après 2 rappels**, nous nous verrons dans l'obligation de ne plus accepter l'enfant et de procéder au recouvrement des sommes dues par les moyens adéquats (y compris recours juridiques).

Nous demandons aux parents que les paiements soient déposés dans nos boîtes aux lettres ou transmis directement à l'équipe d'animation. Il est fortement déconseillé de transmettre les paiements aux enseignants ou dans le sac des enfants.

10. Fermeture de NID'AIR

La structure NID'AIR est fermée pendant les vacances de Noël et 3 semaines en juillet-août.

11. Goûters d'anniversaire :

La structure accepte les goûters d'anniversaire amenés par les parents. Mais ces derniers doivent respecter notre protocole d'hygiène et de traçabilité mis en place (document remis sur demande).

L'équipe d'animation de NID'AIR se tient à votre entière disposition pour toute question au sujet du fonctionnement de la structure et vous remercie du temps consacré à la lecture de ses règles de fonctionnement.